

ETH JOURNAL DE MONTESQUIOU

Bulletin Municipal de Montesquieu-Avantès

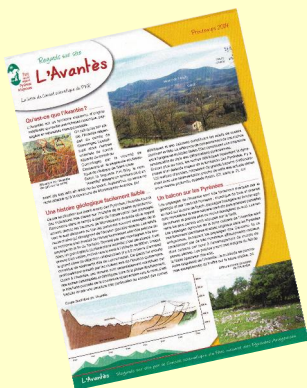
Juillet 2014 - n° 13

PNR : LA COMMUNE À L'HONNEUR

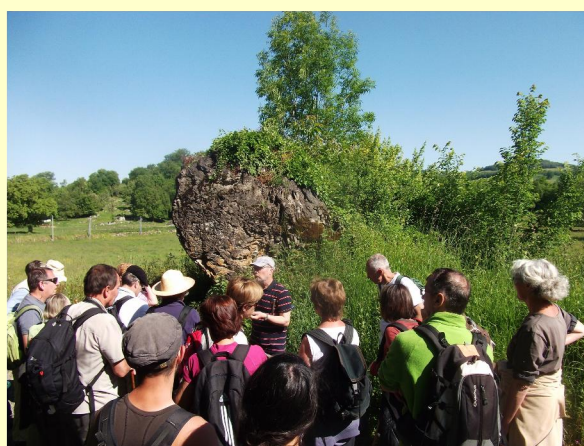
EDITORIAL



Le Parc Naturel Régional Pyrénées Ariégeoises a réalisé sa « lettre du Conseil Scientifique » sur le thème de l'AVANTES. La diffusion se fera pendant l'été et les Avantésiens en seront destinataires.



Dans le cadre des sorties « Pyrénées Partagées », le 18 mai 2014 un groupe de 25 personnes a pu découvrir les paysages de Montesquieu, en particulier le relief dolomitique ruiniforme, souvent coiffé de lierre sculpté par les bovins. Sortie organisée et animée par les Amis du Parc.



A l'automne, le dimanche 28 septembre, de 9 heures à 17 heures, une randonnée est organisée par le Conseil Scientifique et le PNR, pour découvrir la géologie de l'Avantès avec Alain Mangin. Une visite du musée-laboratoire de préhistoire du château de Pujol, commentée par Robert Begouën clôturera la journée. (Inscription 05 61 02 71 69)

Les personnes de la commune qui ne peuvent participer à la totalité de cette journée mais qui souhaiteraient tout de même visiter le musée pourront venir à 16 heures à Pujol. (Inscription en mairie)

Depuis quelques semaines, c'est une nouvelle équipe municipale qui est à votre service. Il a fallu voter le budget de la commune avant le 30 avril, puis s'occuper des nouvelles organisations liées à l'entrée dans la communauté de communes, en particulier l'épavage du bord des routes. Cette année entre la douceur de l'hiver et la pluie, l'herbe était là avant l'heure et les bords des routes dangereux.

Après l'organisation des élections européennes, d'autres actualités ont été gérées comme l'enquête publique pour le zonage de l'assainissement ou les travaux à réaliser (point à temps).

Nous avons maintenant un nouveau défi à relever : le plan de gestion du site. En effet le site de la commune est classé depuis un an maintenant. Il est temps de repérer les effets de ce classement sur le quotidien : protection des « arbres remarquables », allongement des délais d'instruction des permis de construire...

Mais nous devons aussi et surtout rechercher tous les avantages que la commune peut tirer de cette situation.

Ce sera le chantier de l'automne.

Jocelyne FERT - Maire

BUDGET

Notre entrée dans la communauté de communes Val Couserans modifie la structure du budget.

Les recettes diminuent car une partie des impôts locaux est attribuée à la communauté de communes. Cela s'accompagne d'une diminution conjoncturelle de certaines dotations et de la perte de la dotation « commune isolée ».

Le poste des impôts locaux passe ainsi de 80 488€ à 48 500€. L'ensemble des recettes de fonctionnement est de 253 622€ alors qu'il était de 288 179€ en 2013.

Les dépenses diminuent également du fait du transfert des compétences à la communauté qui prend en charge une partie de la voirie (gros travaux et éparage des chemins communaux ; le point à temps et l'éparage des au-

tres chemins reste à la charge de la commune), l'informatique, le service incendie, la cotisation au Pays, etc. Les autres dépenses étant pour la plupart incompressibles ont été reconduites à l'identique.

Au total le budget a été voté en équilibre avec une augmentation de 3.38% des impôts locaux.

La section d'investissement votée elle aussi en équilibre à hauteur de 111 472€ (165 668€ en 2013) voit une diminution liée à l'absence de recettes d'emprunt et à l'inverse des dépenses augmentées du fait du remboursement de l'emprunt contracté en 2013. Les « gros » achats imaginés pour 2014 à savoir entre autres le lavage de la salle des fêtes et le remplacement du chauffage de la même salle, n'interviendront qu'en fonction des crédits disponibles.

TRAVAUX

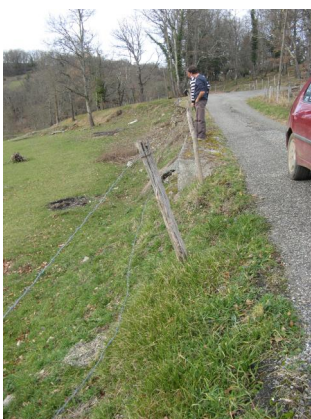
> Routes :

Le fauchage des accotements routiers a été réalisé par l'entreprise SOUQUE entre le 27 mai et le 6 juin. A noter que cette entreprise n'a réalisé que l'éparage des chemins communaux. L'entretien de la route départementale qui traverse Montesquieu reste à la charge du Conseil Général.

> Bâtiments :

Une boîte à lettre a été posée à la mairie. Des travaux ont été réalisés au logement de l'ancienne poste.

> Travaux prévus :



Chemin de Miramont

Des travaux de voirie sont prévus sur les chemins de Bonnette, du Poudols et de Miramont d'en bas pour le courant de l'automne. Les chemins de Bonnette et du Poudols seront goudronnés. Le chemin de Miramont d'en bas bénéficiera d'un enrochement de la chaussée. Les points-à-temps seront faits au cours de l'automne.

Des travaux sont également prévus sur la route de Burch avec la réalisation d'une cunette en béton en remplacement du fossé existant.

> Permis de construire :

Le classement du site n'empêche pas les constructions, cependant le dossier doit être transmis pour avis à différents organismes : DREAL, architecte des bâtiments de France, service de la Direction Départementale des Territoires (risques biodiversité). Il faut donc fournir 5 exemplaires. Les délais d'instruction peuvent se trouver allongés.

> Assainissement :

Une enquête publique est en cours pour le zonage de l'assainissement.

Il s'agit de déterminer quelles sont les zones de la commune qui pourront raisonnablement bénéficier dans le futur d'un assainissement collectif, c'est-à-dire une collecte des eaux usées organisée par le Syndicat des Eaux du Couserans.

Une étude préalable a été réalisée par le cabinet PURE environnement. Elle est consultable en mairie. Le commissaire enquêteur recevra les 24 juin et 25 juillet de 14h à 17h en mairie.

En préalable à cette enquête une réunion publique a été organisée le 20 juin à la salle annexe de la mairie, avec la collaboration du Syndicat des Eaux.

Une quarantaine de personnes sont venues s'informer.

A l'automne, le syndicat effectuera le contrôle de toutes les installations.



> Interdiction de brûler :

Une circulaire du Ministère de l'Ecologie du 11 février 2014 rappelle l'interdiction de brûlage des déchets verts à l'air libre. Ainsi il est strictement interdit de brûler les « déchets verts ménagers » (tonte de pelouse, taille de haies), au même titre que les ordures ménagères.

Le brûlage des résidus agricoles et forestiers, n'est pas interdit, mais fortement limité. L'incinération des végétaux coupés et des végétaux sur pied est soumise à déclaration ou à autorisation. Plus de détails en mairie.

Dans tous les cas l'emploi du feu est interdit du 1^{er} juillet au 15 septembre.

> C'est la fête au village

AU PROGRAMME :

Vendredi 25 juillet 2014

- 20h30 : PAELLA animée par Kin Tapage (disco). Réservations à la mairie 05 61 66 30 58 ou auprès de JC Pince 05 61 66 34 63 (HR)

Samedi 26 juillet 2014

- 14h30 : Concours de pétanque en doublette : 150€ de prix + mises + coupes
 - 19h30 : Apéritif et restauration possible (repas froid)
 - 22h30 : Bal animé par Disco Beach

Dimanche 27 juillet 2014

- 11h : Messe chantée suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts et de l'apéritif
 - 14h30 : Concours de pétanque en triplette : 200€ de prix + mises + coupes
 - 18h : Spectacle de danses folkloriques avec les Biroussans
 - 19h : Apéritif et clôture de la fête en chansons avec les Biroussans.

Le comité des fêtes espère que le programme répondra aux attentes de la majorité des habitants de la commune, jeunes et moins jeunes ! Le comité reste ouvert à toute proposition et serait heureux d'avoir de nouvelles recrues pour s'investir dans la vie du village. Les personnes intéressées peuvent contacter Jean Claude Pince. (05 61 66 34 63)

> Repas des voisins



Le repas des voisins est habituellement proposé en mai et s'organise par immeuble ou par quartier. Ce temps de convivialité était programmé en juillet et proposé à l'échelle de la commune.

Nous vous proposons cette année le **samedi 13 septembre 2014** pour nous retrouver à la salle polyvalente afin partager les spécialités locales ou non que vous aurez envie de faire déguster à vos voisins proches ou un peu plus lointains.

Rappel de l'organisation : chaque participant s'inscrit sur la liste à disposition dans le hall de la mairie et précise le type d'aliment (ou boisson) qu'il va amener. Tout le monde se retrouve à partir de 19 heures avec son couvert, met à disposition ce qu'il a préparé et déguste ce que les autres ont amené.

Venez nombreux !

> Les échos du Cochonnet Avantésien



Le Cochonnet Avantésien a été créé le 21 juin 2011. Cette jeune association compte pour sa troisième année d'existence 110 licenciés. Les soirées d'entraînement le mardi et le vendredi sont suivies avec assiduité et dans la bonne humeur. Les résultats sont au rendez-vous, en particulier chez les jeunes et le cochonnet en est fier.

Au championnat d'Ariège Jeunes à Caumont : L'équipe des cadets composée de Luc LAILLE, Mathéo MARTINEZ et Antoni ZANON, est championne d'Ariège.

Elle a représenté le département à la ligue Midi-Pyrénées à Tarbes où elle s'est brillamment qualifiée pour le championnat de France qui aura lieu à Soustons les 23 et 24 Aout.

Après un très bon parcours aux Championnats d'Ariège triplettes, les féminines Laurence VIVIES, Vanessa CLAUSTRES et Laetitia GLAUDA se sont elles aussi qualifiées pour la ligue Midi-Pyrénées ainsi que les garçons Christophe BELLIO, Nicolas FOCHT et Yoann PERREU, lors du championnat triplette provençal.

Félicitations à toutes et à tous.

Éric MARTINEZ, Président

> ACCA de Montesquieu-Avantès

Afin de préparer la nouvelle saison qui arrive, voici un petit résumé de la saison dernière, qui, je crois, a été bonne. En effet, le petit gibier ainsi que le gros ont été présents sur le territoire : 6 ou 8 lièvres prélevés pour 13



relâchés, 2 lots de faisans sont lâchés chaque année, une très bonne année pour la bécasse, mais par contre médiocre pour la palombe. En espérant préserver le gibier présent, des tirs de nuisibles sont régulièrement effectués afin de réguler les populations. Un prélèvement de 43 renards, 20 blaireaux, 2 martres et 6 ragondins a été réalisé. Un bilan en hausse par rapport à l'an dernier. Rappelons à ce propos, que si nous voulons continuer à réguler cette prolifération de nuisibles, il est indispensable de me faire parvenir vos doléances, si vous avez été victimes d'attaques dans les poulaillers. Ce courrier doit être adressé au Président de l'ACCA et déposé ou envoyé à la Mairie de la commune. En espérant que la saison 2014-2015 soit prospère en gibier, amis agriculteurs, propriétaires, chasseurs, merci, bonne chasse et bonne convivialité.

Le Président Joseph BONZOM



> 8 mai 2014

L'abbé Mario ayant accepté de dire une messe à l'Eglise de Montesquieu le 8 mai, la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale a pu être organisée le jour même avec un dépôt de gerbe au monument aux morts. Une cinquantaine d'habitants de Montesquieu y ont assisté.

> Repas des aînés

Le 19 janvier 2014 le traditionnel repas des aînés a rassemblé 65 convives, avec un excellent repas préparé par David et Natacha. Au dessert une surprise attendait les participants : un petit concert de flûtes traversières à l'initiative de Christelle ISPA, accompagnée de son professeur Isabelle BAGUR et de Marlène SOULE.



> Projet à venir

Le Conseil Municipal aimerait développer des activités de type foyer rural ou club de loisirs. Les personnes intéressées et prêtes à s'investir peuvent prendre contact avec José MEGRET ou Joëlle ISPA.

> Salle annexe de la mairie



La salle annexe de la mairie est maintenant terminée et meublée. Le Conseil Municipal y fait ses réunions. C'est une salle très agréable avec un parquet et un mobilier clairs. Les murs blancs pourront accueillir des photos dans les mois à venir. Un système vidéo installé au plafond, permet de projeter des textes, graphiques ou photos. Les associations qui le souhaitent peuvent également l'utiliser ponctuellement. Il suffit d'en faire la demande à l'avance à la mairie et d'y récupérer les clés.

> Cantine - TARIF 2014-2015

Le tarif de la cantine de l'école de Saint Lizier évolue à la baisse pour la prochaine rentrée scolaire. Le prix du repas passe de 6.82€ à 6.51€. Néanmoins la commune maintient sa participation à hauteur de 2.70€ contre 2.71€ antérieurement. Il restera ainsi à la charge des familles 3.81€.

> Collecte des encombrants

Prochains passages les 6 et 7 octobre ainsi que les 24 et 25 novembre.

Cette collecte concerne les personnes ne pouvant se déplacer, ou les objets trop encombrants pour être transportés par un particulier.

Pensez à vous inscrire en mairie (obligatoire).

> Etat Civil

Eliacin NAUDY est décédé le 21 mai 2014 dans sa 89^{ème} année.

Adrien COUZINET est décédé le 23 mai 2014 dans sa 95^{ème} année.



> Petit patrimoine : RESTAURATION OU DEGRADATION ?

La municipalité remercie le ou les restaurateurs anonymes du Christ de Péré pour leur participation.

Néanmoins elle souhaiterait les connaître et discuter avec eux des couleurs et de l'opportunité des ornements floraux...

> Le mot d'Eliane

Je vous remercie tous et toutes de votre confiance, de m'avoir permis de rencontrer des personnes d'autres horizons, différentes, parfois influentes, ce qui m'a donné une expérience supplémentaire.

Avec toute l'équipe nous avons fait de notre mieux pour vous satisfaire, même si on ne peut pas dire oui à toutes les demandes, essayer d'améliorer quelques points dans la commune, continuer d'assurer le bon entretien des routes, améliorer petit à petit le confort des logements communaux (toiture, fenêtres, moyens de chauffage), installer un columbarium, gondronner l'entrée de l'Eglise et arranger le cimetière (goudronnage et mur).

J'espère que vous n'aurez pas été trop déçus et que vous garderez un bon souvenir de notre passage.

Je passe la main à la nouvelle équipe avec confiance, lui souhaite une bonne installation et la réussite tout au long du mandat.



Eliane